

En rejoignant le dispositif FRET21



S'ENGAGE
À LA RÉDUCTION DE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL DU TRANSPORT DE
SES PRODUITS



OBJECTIF SUR LA PÉRIODE 2023-2025 :

-34% D'ÉMISSIONS DE GES*

*Soit -112 tonnes de GES**

C'est autant d'émissions que pour fabriquer, consommer ou parcourir :



26 années
de chauffage**



4 681
Jeans en coton**



3 606
Smartphones**



487 020
Kms en avion**

L'engagement dans FRET21 représente un projet commun en faveur de l'environnement, partagé par tous les collaborateurs.



* GES : Gaz à Effet de Serre.

** Chiffres obtenus à partir du convertisseur CO2 DATAGIR, de l'ADEME.